R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

VILLE DE CARBONNE - DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

CARBONNE
ville-carbonne.fr

Délibération numéro	2023/104	
NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	20
Vote par procuration		03
Date convocation	11/10/2023	
Date de publication	24/10/2023	

DÉLIBÉRATION du CONSEIL MUNICIPAL du mardi 17 octobre 2023

L'an deux mille vingt trois
et le dix-sept octobre,
à 19 heures,
Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
Sous la présidence de : Monsieur Denis TURREL, Maire.

Présents : MM. Denis TURREL, Marie-Caroline TEMPESTA, Ali BENARFA, Michel VIGNES, Rémi RAMOND, Sandra DA SILVA, Elias TAYIAR, Françoise HENRY, Jacques GAILLAGOT, Didier GENTY, Huguette DEDIEU, Stéphane LE BRUN, Corinne MASSA, Laurence CANITROT, Fabrice COT, Marcella VALLANIA, Emilie BLANIC, Bastien HO, Marion GÉLIS, Julien GLINKOWSKI.

Procurations : Mme Corinne GOUZY donne procuration à M. Michel VIGNES, Mme Sophie RENARD donne procuration à Mme Françoise HENRY, Mme Sandra LACOSTE donne procuration à Mme Emilie BLANIC.

Absents excusés : MM. Madeleine LIBRET-LAUTARD, Corinne GOUZY, Sophie RENARD, Pierre HELLÉ, Franck QUIN, Corinne PONS, Sandra LACOSTE.

Absents : MM. Bernard BARRAU, Cédric HAMMER.

A été nommé secrétaire : M. Julien GLINKOWSKI.

Objet : Recrutement de 2 accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH)

Monsieur Vignes adjoint en charge du personnel municipal, de la prévention et de la sécurité, indique qu'il y a lieu de recruter 2 accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) en contrat à durée déterminée à des postes d'adjoints techniques à temps non complet, (6 heures hebdomadaires) au sein du service écoles pour la période du 06/11/2023 au 05/07/2024.

Monsieur le Maire demande l'autorisation de créer ces deux postes à temps non complet.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Autorise Monsieur le Maire à créer ces 2 postes AESH à temps non complet sur la période du 06/11/2023 au 05/07/2024.

Adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Le secrétaire de séance
Julien GLINKOWSKI

Le Maire,
Denis TURREL

MAIRIE DE CARBONNE (Haute-Garonne)

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux devant l'autorité territoriale dans le même délai. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans le délai de deux mois suivant la réponse. L'absence de réponse dans un délai de deux mois au recours gracieux vaut rejet implicite.